

Image not found or type unknown



Remboursement sur frais de rejet de cheque

Par **dysteph**, le **05/10/2010** à **11:14**

Bonjour,rnIl y a environ 2 mois j'ai ouvert un compte joint,et l'autre compte qui etais au nom de mon conjoint et a decouvert(700 euro),ma conseilliere ma dit de mettre 100 euro tous les mois + 300 euro pour le pret voiture car nous pouvons pas le mettre sur le compte joint et il mon refuse un cheque date en du mois de juillet et il mon supprime le chequier sur le nouveaux compte car il porte le nom de mon conjoint et mon mis + de 200 euro de frais sur le nouveaux compte(les cheques rejete vient du nouveaux compte),la banque a t'elle le droit?Pouvez vous me redige un lettre pour demander un remboursement sur les frais,car je ne sais pas comment la rediger.Je vous remercie d'avance.

Par **mimi493**, le **05/10/2010** à **11:45**

Si vous avez généré un découvert non autorisé ...